



Bien archiver : la réponse au désordre numérique-S2



Julie Jardin : il vaut mieux prévenir que guérir !

Winston Weber : c'est vrai que cette histoire d'archivage est une question d'attention à tous les moments importants des décisions et des échanges. Je pensais naïvement que l'archivage, ça consistait à trier des trucs qui ne servent plus. Je vais réviser mon vocabulaire !

Rose Robinier : Je me réjouis de vos réactions. Nous devons effectivement prendre les choses en main et au bon niveau. L'archivage, c'est d'abord l'affaire de chacun de vous pour définir des règles plus rigoureuses dans la gestion de l'information à risque. Je souhaite que chacun d'entre vous réfléchisse à la question pour le processus qui le concerne et identifie les éléments engageants pour l'entreprise. Camille est là pour vous accompagner dans cette tâche. Nous en parlerons au comité de direction du mois de janvier. Camille, faites un peu de benchmark avec ce club d'entreprise dont vous nous avez parlé, le CR2PA. Je pense que nous devons adopter une politique d'archivage pour les Serres d'Eupéa, pour assurer l'avenir.

Camille Carpentier : oui, l'archivage managérial fonctionne comme une assurance. Il y a une petite vidéo assez amusante sur le sujet, réalisée par des étudiants.

Lien vers la vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=9_xsGaWiOfE

Fin du comité de direction du 15 décembre